

## CONTEXTE NATIONAL

En France, 10 600 personnes sont décédées par suicide en moyenne annuelle sur la période 2001-2003, soit environ 2 % de la mortalité générale. Les décès par suicide sont de près de trois fois plus fréquents chez les hommes que chez les femmes (7 760 et 2 840 femmes). Plusieurs enquêtes ont montré que ces chiffres sont inférieurs à la réalité : les phénomènes de sous-déclarations, évalués à 20 %, porteraient à près de 13 000 le nombre de décès par suicide.

Après une période d'augmentation au début des années 1980, le nombre de décès par suicide a diminué. Toutefois, depuis 1998, le nombre de suicides a peu évolué. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la France occupe une position défavorable au niveau européen. En 2001, il se classait au 3<sup>ème</sup> rang de l'Europe des 15 en termes de mortalité par suicide, après la Finlande et l'Autriche.

Contrairement aux décès par suicide, les tentatives de suicide ne sont pas recensées de façon systématique. En 2002, on estime à 195 000 le nombre de tentatives de suicide ayant donné lieu à un contact avec le système de soins dont 162 000 environ, traitées par les services d'urgences hospitalières.

En 2005, selon le Baromètre santé de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), 5 % des personnes de 15 à 75 ans déclarent avoir fait au moins une tentative de suicide au cours de leur vie. Les femmes sont en proportion plus nombreuses que les hommes à déclarer avoir effectué cet acte (7,1 % versus 2,9 %).

Depuis 1997, une journée nationale pour la prévention du suicide est organisée chaque année. Une stratégie nationale d'actions face au suicide a été lancée en 2000. L'objectif fixé par le Gouvernement est de passer sous la barre symbolique des 10 000 décès par an. Dans le cadre de ce programme, l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé a établi des recommandations portant sur l'accueil aux urgences hospitalières des adolescents et des jeunes suicidants, la réponse hospitalière et le projet de sortie. Dans onze régions, des programmes régionaux de santé ont été mis en place pour proposer des actions en matière de prévention du suicide et de prise en charge des suicidants.

## SITUATION EN GUADELOUPE : FAITS MARQUANTS

- Sous mortalité par rapport à la France métropolitaine.
- 80 % des décès par suicide concernent des hommes
- Près de 4 décès par suicide sur 5 surviennent avant 65 ans

### ● Sous mortalité régionale par suicide

Pendant la période 2001-2003, le nombre moyen annuel de décès par suicide est de 36.

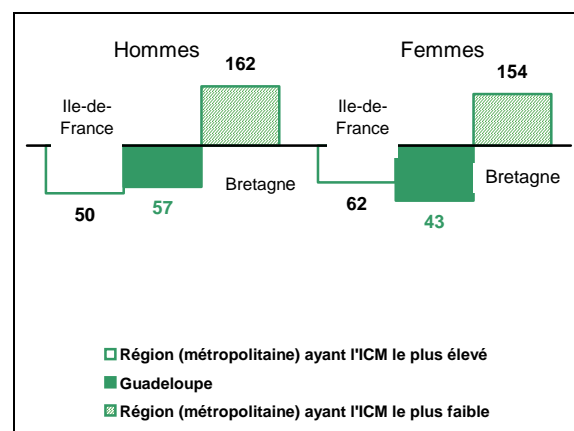
A l'instar des périodes antérieures, la mortalité par suicide en Guadeloupe demeure inférieure à la moyenne nationale aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

La Guadeloupe est la région française où la mortalité par suicide est la plus faible avec un indice comparatif de mortalité (ICM) général par suicide (hommes et femmes confondus) de 52.

*Les taux de mortalité ne sont comparables que si l'on élimine l'effet de structure par âge. L'Indice Comparatif de Mortalité (ICM) est le rapport en pourcentage du nombre de décès observés au nombre de décès attendus, si les taux de mortalité pour chaque tranche d'âge avaient été identiques aux taux nationaux (ICM France = 100). Seuls les écarts significatifs au risque de 5% ont été retenus.*

### Indices Comparatifs de Mortalité (ICM) par suicide en fonction du sexe en 2001-2003

(ICM France métropolitaine=100)

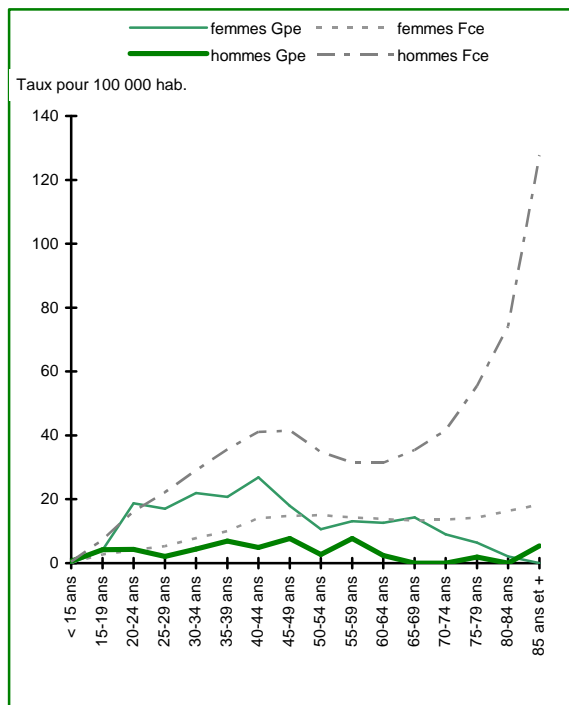


Source : INSERM CépiDc, INSEE

Exploitation FNORS

# LE SUICIDE

## Taux de mortalité par suicide par tranches d'âge selon le sexe en 2001-2003



Sources : INSERM CépiDC, INSEE

Exploitation FNORS

## Nombre de décès par suicide et % sur l'ensemble des décès par classe d'âge en 2001-2003

	Guadeloupe		France métropolitaine	
<b>HOMMES</b>				
	Nombre	%		%
15-34 ans	10	9,6%	19,5%	
35-64 ans	13	2,7%	6,4%	
65 ans et plus	4	0,4%	1,1%	
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>1,8%</b>	<b>2,9%</b>	
<b>FEMMES</b>				
	Nombre	%		%
15-34 ans	3	11,0%	14,1%	
35-64 ans	4	1,7%	5,5%	
65 ans et plus	1	0,1%	0,4%	
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>0,6%</b>	<b>1,1%</b>	

Sources : INSERM CépiDC

Exploitation ORSaG

## ● La mortalité par suicide concerne principalement les hommes

Pour la période 2001-2003, le taux de mortalité par suicide tous âges confondus est pour les hommes de 13 décès par suicide pour 100 000 habitants et pour les femmes de 4 pour 100 000 habitantes.

Chez les hommes, jusqu'à 24 ans, les taux de mortalité par tranches d'âge diffèrent peu dans notre région par rapport aux taux nationaux. Au-delà, les taux de mortalité par tranches d'âge demeurent inférieurs à la moyenne française.

C'est entre 40 et 44 ans que le taux de mortalité est le plus élevé dans notre région avec un taux maximum de 27 décès pour 100 000 habitants de cette tranche d'âge. Dans les tranches d'âge supérieures, le taux diminue jusqu'à être nul chez les plus de 85 ans.

Au niveau national, à partir de 60 ans, les taux augmentent régulièrement atteignant un maximum de 128 décès pour 100 000 dans la tranche d'âge des plus de 85 ans.

Chez les femmes guadeloupéennes, les taux, par tranches d'âge, de mortalité par suicides sont bas. Ils sont dans l'ensemble inférieurs aux moyennes françaises. Les taux de mortalité par suicide atteignent un maximum dans la tranche d'âge de des 45-49 ans et celle des 55-59 ans avec 8 suicides pour 100 000 habitants de la tranche d'âge considérée.

## ● Les suicides représentent environ 10 % des causes de décès chez les 15-34 ans

En Guadeloupe, les suicides représentent 1,8% des causes de décès chez l'homme et 0,6% chez la femme. Ces proportions sont deux fois moins importantes que celles observées en France métropolitaine.

Le poids du suicide dans la mortalité diminue fortement avec l'âge.

La part de décès liée au suicide est plus importante dans la tranche d'âge des 15-34 ans avec 9,6 % chez les hommes et 11,0% chez les femmes.

Le suicide représente moins de 1 % des décès chez les plus de 65 ans.

Plus de 4 suicides sur 5 surviennent avant 65 ans. Le suicide en Guadeloupe représente 4 % de la mortalité prématurée masculine et 2 % de la mortalité prématurée féminine.

## ● La mortalité par suicide des femmes a diminué

Chez les femmes, tous âges confondus, la mortalité par suicide a diminué entre 1993-95 et 2001-03.

Chez les hommes, la mortalité a augmenté de manière similaire chez les 15-34 ans et les 35-64 ans (+12,1 % et 12,9 %).

Ce sont les hommes et les femmes âgés de 65 ans et plus qui enregistrent les plus fortes variations avec une diminution de la mortalité respectivement de 70,8 % et 89,9 %. Dans cette classe d'âge, les évolutions mesurées doivent être interprétées avec prudence compte tenu de la faiblesse

de des effectifs en particulier. Cette remarque vaut également pour l'ensemble des taux comparatifs de mortalité par suicide en Guadeloupe.

**Taux comparatif de mortalité** : taux que l'on observerait dans la région si elle avait la même structure par âge que la population de référence (ici la population de la France métropolitaine au recensement de 1990). Un taux comparatif permet de comparer la situation de deux territoires ou de deux périodes en éliminant les effets liés aux différences de structure par âge.

## ● Un nombre de décès par suicide nettement inférieur à celui des décès par accident

De 1982 à 2002, le nombre de décès par suicide demeure inférieur à 50 mais connaît une évolution en « dents de scie ». Ayant augmenté de 1982 à 1987, il s'est stabilisé autour de 38 décès par an de 1988 à 1990. Après une diminution jusqu'en 1992 (31 décès), le nombre de décès par suicide augmente atteignant le nombre maximal de 47 décès en 1998. Depuis 1999, il semble diminuer.

Le nombre annuel de décès par suicide est nettement inférieur à celui des accidents de la circulation, l'une des principales causes de décès prématurés de la région. Depuis 1985, le ratio entre décès par accident de la circulation et décès par suicide varie de 2 à 3. Les personnes concernées par ces décès sont surtout des hommes âgés de moins de 65 ans.

## Evolution des taux comparatifs de mortalité par suicide selon le sexe et l'âge en Guadeloupe entre 1993-95 et 2001-2003

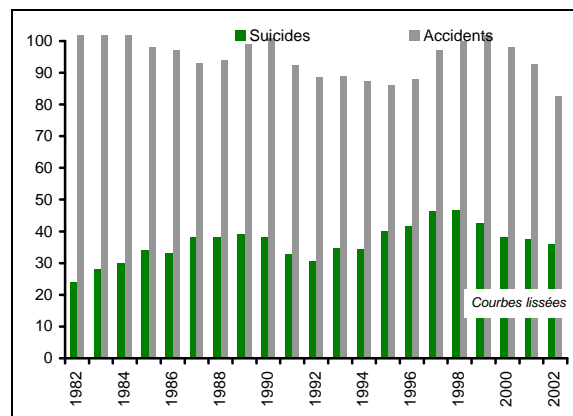
(taux pour 100 000 personnes de la tranche d'âge)

Guadeloupe			
	1993-95	2001-03	Evolution
<b>HOMMES</b>			
15-34 ans	13,7	15,4	+12,1 %
35-64 ans	15,8	17,8	+12,9 %
65 ans et plus	25,2	7,4	-70,8 %
<b>FEMMES</b>			
15-34 ans	6,4	3,8	-4,1 %
35-64 ans	6,3	5,4	-13,7 %
65 ans et plus	11,9	1,2	-89,9 %

Sources : INSERM CépiDC

Exploitation ORSaG

## Evolution du nombre de décès par suicide et par accident de la circulation entre 1982 à 2002 en Guadeloupe



Sources : INSERM CépiDC  
Moyenne mobile sur trois ans

Exploitation ORSaG

---

## Les tentatives de suicide en Guadeloupe

L'association CHOISIS LA VIE a pour objectifs :

- d'informer sur la prévention du suicide chez les jeunes et les adultes,
- de sensibiliser la population au phénomène suicidaire,
- de prévenir par une présence sur le terrain par le biais d'une permanence physique bi-hebdomadaire au Centre Hospitalier Universitaire de PAP/Abymes et des visites à domicile,
- de former le personnel des établissements publics en contact avec des personnes fragilisées et présentant des risques de passage à l'acte.

Une convention a été signée le 31 octobre 2001 avec le Centre Hospitalier Universitaire de Pointe-à-Pitre/Abymes afin de bénéficier d'un bureau de manière bi-hebdomadaire permettant l'accueil et la réception des personnes suicidaires et suicidantes. Ce lieu non identifié « maladie mentale » a la particularité de se montrer anonyme car il fait partie intégrante d'un autre service « passe-partout », la médecine sans douleur.

Selon cette association, en 2004 et 2005, il y a eu 300 et 372 tentatives de suicide traitées par le service des urgences du centre hospitalier universitaire de Pointe-à-Pitre. Ces tentatives de suicide concernent 7 fois sur 10, une femme.

Au Centre Hospitalier de Basse-Terre, la tendance est la même : les femmes ont représenté près de 3 quarts des tentatives de suicide (43 sur 58 prises en charge par les urgences).

En 2005, 37 personnes ont été vues pour idées suicidaires sans passage à l'acte (15 hommes et 22 femmes).

### Les consultations externes se déroulent au CHU de Pointe-à-Pitre

Pour en savoir plus :  
**CHOISIS LA VIE**  
334, résidence pépinière.  
97122 BAIE-MAHAULT GUADELOUPE  
**Coordonnées téléphoniques**  
06 90 37 43 88  
téléphone/fax : 0590 68 00 18

### **Bibliographie**

*Le contexte national est extrait de la fiche thématique  
Bernadin E., Lemery B., Trehony A.  
Le suicide dans les régions françaises. février 2007, FNORS.*

Rédaction du tableau de bord : CORNELY Vanessa